

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
20 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale  
Dixième session extraordinaire d'urgence  
Point 5 de l'ordre du jour  
Mesures illégales prises par les autorités  
israéliennes à Jérusalem-Est occupée  
ainsi que dans le reste du territoire  
palestinien occupé**

**Conseil de sécurité  
Soixante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 19 décembre 2011, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris une fois encore pour vous faire part de nos graves préoccupations au sujet de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, qui continue de se détériorer rapidement sous l'effet des mesures illégales et provocatrices prises par Israël, Puissance occupante, et ses colons sans foi ni loi. La population civile palestinienne continue d'être victime de destructions et de subir des traumatismes du fait des crimes qui sont perpétrés contre elle tandis que la Puissance occupante et ses milices de colons extrémistes poursuivent leurs actes de pure violence et leurs agissements racistes en faisant montre du mépris le plus total pour le droit international et les droits fondamentaux du peuple palestinien.

Comme l'a indiqué récemment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les attaques de colons dirigées contre des civils palestiniens ont augmenté de 50 % au moins durant l'année écoulée. Ces agressions, commises au vu et au su des forces d'occupation israéliennes, ont aussi redoublé d'intensité et se sont avérées de plus en plus meurtrières, prenant pour cible des civils, jeunes comme vieux, leurs biens et leurs moyens de subsistance, ainsi que des sites religieux, notamment des mosquées et des églises. Ces actes violents et illicites ont causé des destructions massives, avivent dangereusement les tensions et heurtent profondément les susceptibilités religieuses. En outre, il est clair que, loin d'être des incidents isolés, ces agissements déplorables s'inscrivent dans le cadre d'un plan bien défini qui, élaboré par les colons et par leurs partisans au sein du Gouvernement et de l'armée israéliens, a pour objectif de terroriser la population palestinienne et de rendre ses conditions de vie si insupportables qu'il sera possible de la chasser de force de ses terres et ainsi de renforcer l'occupation illégale et belliqueuse d'Israël.



Au cours de la semaine écoulée, les colons israéliens ont attaqué au moins trois autres mosquées, qu'ils ont incendiées et saccagées en les couvrant de graffitis injurieux pouvant être assimilés à de graves actes d'incitation. Le mercredi 14 décembre 2011, des colons extrémistes ont incendié une mosquée du XIII<sup>e</sup> siècle située à Jérusalem, la mosquée Okasha, dont ils ont recouvert les murs de graffitis répugnants et insultants pour le prophète Mohammed (La paix soit sur lui!), au moyen de bombes de peinture aérosol, et endommagé les conduites d'eau, provoquant une inondation. Le jour suivant, à savoir le 15 décembre, des colons israéliens ont incendié et profané la mosquée Al-Nour située dans le village de Burqa près de Ramallah, dont ils ont recouvert les murs d'inscriptions contenant des slogans incitant à la haine, notamment une déclaration de « guerre ». Le village avait déjà été pris pour cible par les colons, lors de récentes attaques durant lesquelles de très nombreux oliviers avaient été détruits. Aujourd'hui, des colons ont attaqué et vandalisé la mosquée de Sahaba qui se trouve dans le village de Bani Naim au sud d'Al-Khalil (Hébron), et dont les murs ont été recouverts de graffitis hostiles aux musulmans et faisant l'éloge des colons au moyen de bombes de peinture aérosol.

En outre, le 13 décembre, des colons israéliens se sont introduits de force dans l'église orthodoxe Saint Jean-Baptiste qui se trouve dans la vallée du Jourdain. Durant cette attaque, qui a eu lieu au vu et au su des forces d'occupation, les colons ont vandalisé l'église et endommagé ce qui s'y trouvait, ses portes, ses fenêtres et plusieurs croix. Sur ce point, il est maintenant tout à fait clair que ce à quoi les colons extrémistes israéliens aspirent et ce qu'ils ont été autorisés à faire est d'attiser les conflits religieux par des agressions du type décrit ci-dessus dirigées contre des lieux de culte palestiniens, aussi bien musulmans que chrétiens.

Ces derniers jours, les colons israéliens ont également perpétré un peu partout en Cisjordanie occupée plusieurs autres crimes contre des civils et des biens palestiniens. Au nombre de ces récentes attaques, on citera un raid au cours duquel des colons s'en sont pris à des oliveraies situées dans le village de Burin près de Naplouse, arrachant une quinzaine d'oliviers au moins; l'agression perpétrée contre le village de Douma proche de Naplouse durant laquelle des colons ont incendié une voiture et un camion-citerne transportant de l'eau et aussi tenté de mettre le feu à un autobus; et deux attaques survenues dans la région de Salfit au cours desquelles une voiture a été incendiée dans le village de Yassouf et une autre dans le village de Haris. L'incident de ce type le plus récent a été l'attaque lancée aujourd'hui à l'aube contre le village de Beitin, proche de Ramallah, par des dizaines de colons israéliens qui ont incendié cinq voitures qu'ils ont entièrement détruites, et endommagé les façades et les fenêtres de bâtiments situés à proximité. Les forces d'occupation israéliennes présentes sur les lieux n'ont arrêté aucun colon et se sont contentées de disperser les assaillants, une fois l'attaque perpétrée.

En outre, à Al-Khalil (Hébron), où des centaines de colons israéliens extrémistes et criminels continuent de tourmenter et de terroriser les plus de 180 000 civils palestiniens résidant dans la ville, des colons ont attaqué, le 16 décembre, des Palestiniens qui se trouvaient au centre-ville, crachant sur de jeunes Palestiniens et en frappant d'autres. Comme à l'accoutumée, les soldats israéliens qui se trouvaient à proximité n'ont rien fait pour protéger les civils contre les attaques des colons mais ont en revanche eu recours à la force contre des militants d'organisations internationales présents sur les lieux, qui tentaient de filmer l'agression, militants dont ils ont brisé les caméras et qu'ils ont cherché à intimider.

Les agissements illicites et les agressions des colons israéliens sont bien entendu intrinsèquement liés aux agissements illégaux de la Puissance occupante et à sa politique de colonisation agressive et destructive qui vise à s'emparer de l'ensemble du territoire palestinien occupé, en particulier Jérusalem-Est. Alors que les dirigeants palestiniens et le reste de la communauté internationale continuent de plaider et d'œuvrer en faveur d'une solution prévoyant deux États fondée sur les frontières d'avant 1967, Israël continue chaque jour d'étendre et de renforcer ses colonies de peuplement, compromettant ainsi gravement les chances d'aboutir à la solution susmentionnée. Il continue aussi d'annoncer la construction de nouvelles colonies tandis que les démolitions d'habitations appartenant à des Palestiniens et les confiscations de terres palestiniennes se poursuivent.

Hier, 18 décembre, le Gouvernement israélien a publié des appels d'offres pour la construction de 1 028 nouveaux logements dans les colonies de peuplement situées dans le territoire palestinien occupé. Comme l'a indiqué une déclaration du Ministère israélien du logement, 500 nouveaux logements seront construits dans la colonie de « Har Homa », à Djabal Abou Ghounaym, Jérusalem-Est occupée, 348 autres dans la colonie de « Betar Illit », à l'ouest de Bethléem, et 180 autres encore dans la colonie de « Givat Ze'ev » qui se trouve entre Jérusalem-Est occupée et Ramallah. Dans le même temps, des membres de la Knesset (Parlement israélien) continuent de s'efforcer à légaliser les colonies avancées construites sur des terres palestiniennes. Tous ces actes de provocation, qui surviennent alors que la communauté internationale n'a cessé d'appeler Israël à mettre fin à sa campagne de colonisation illégale et agressive et que le Quatuor s'efforce de relancer les négociations entre les deux parties en vue d'aboutir à une solution prévoyant deux États, font fi de ces appels et de ces efforts et témoignent une fois encore de l'impunité dont jouit Israël et du mépris le plus total dont il fait montre pour le droit international et pour les obligations qui, en vertu de la Charte et des résolutions pertinentes, lui incombent en sa qualité d'État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Ces derniers temps, Israël, Puissance occupante, a aussi procédé à de nouvelles démolitions de biens palestiniens. Aujourd'hui, il a remis des ordres de démolition à des familles palestiniennes habitant des villages situés au nord de la vallée du Jourdain, en annonçant qu'il avait l'intention de démolir plusieurs maisons et granges. En outre, le 13 décembre, les forces d'occupation israéliennes ont démolé quatre maisons dans le secteur d'Al-Makhrou, à Beit Jala, ville à population majoritairement chrétienne proche de Bethléem, qui est en train d'être suffoquée par l'entreprise de colonisation illégale d'Israël. Le même jour, les forces d'occupation ont remis à plusieurs familles palestiniennes des avis leur interdisant de mettre en valeur des terres se trouvant dans la région, sous le prétexte qu'il s'agissait de « biens appartenant à Israël ». La Puissance occupante a aussi annoncé qu'elle prévoyait de confisquer des terres faisant partie du vignoble de Cremisan, afin d'agrandir le tronçon du mur illégal qu'Israël a édifié dans la ville de Beit Jala, ville dont la superficie a été réduite des deux tiers depuis le début de l'occupation israélienne en 1967. À ce propos, il convient de noter que la ville de Bethléem est aujourd'hui entourée par 19 colonies de peuplement israéliennes ainsi que par le mur et tout un réseau de routes de contournement qui ne sont accessibles qu'aux Israéliens.

Face à l'escalade manifeste que constitue la multiplication des actes de provocation et des violations commis par Israël, nous demandons à la communauté

internationale, et plus particulièrement au Conseil de sécurité, d'agir avec fermeté de manière à signifier clairement à Israël, Puissance occupante, que ces agissements illicites ne seront pas tolérés et qu'ils doivent cesser complètement. Il faut aussi demander sans équivoque à Israël de mettre fin et de renoncer à ses activités de colonisation et prendre des mesures dignes de ce nom, de façon à ce qu'il ait à rendre des comptes s'il refuse de se conformer aux obligations juridiques lui incombant en vertu des instruments internationaux, notamment la quatrième Convention de Genève. Faute de telles mesures, la situation sur le terrain ira en s'aggravant, tous les efforts entrepris en vue de rétablir la confiance entre les deux parties et de relancer le processus de paix resteront voués à l'échec et les chances d'aboutir à une solution prévoyant deux États fondée sur les frontières d'avant 1967 seront encore plus compromises, ce qui aura de graves conséquences pour nos peuples et pour la région dans son ensemble.

La présente lettre fait suite aux 414 lettres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 12 décembre 2011 (A/ES-10/542-S/2011/768), rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits de l'homme du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Riyadh **Mansour**